

LETTRE OUVERTE AUX PARLEMENTAIRES AVANT LE VOTE DU PLFSS 2017

Mesdames et messieurs les députés,

Vous allez bientôt voter le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2017, comme chaque année depuis 2009.

Il y a un an, le PLFSS prévoyait un budget de 405 millions d'euros « pour contribuer au financement de plans supplémentaires nécessaires à (...) la réalisation du plan de lutte contre les maladies neuro-dégénératives et le soutien à la médicalisation en EHPAD ».

C'est malheureusement tout le contraire que notre association de familles constate dans l'EHPAD Alquier-Debrousse (établissement public de la Ville de Paris) et force est de constater que nos proches, âgés, handicapés, atteints de maladies neuro-dégénératives, sont de plus en plus soumis à des conditions de vie et de soins indignes faute des budgets qui seraient absolument nécessaires à leur prise en charge.

Bien pire, l'insuffisance des moyens préexistants ne fait qu'être aggravée d'année en année (convergence tarifaire des Ehpad qui a déshabillé l'un pour habiller l'autre, plafonnement des besoins par les ARS et, sans doute, un objectif identique dans la réforme de la tarification applicable en 2017).

Comment une direction, même soucieuse d'améliorer les conditions de prise en charge des personnes accueillies et des personnels désireux de faire au mieux pour ceux qui leur sont confiés (dont une grande partie doit TOUT attendre de leurs SOINS), pourraient-ils dans ces conditions faire autrement que gérer seulement la pénurie ?

Comment, en effet, s'occuper comme il le faut de 325 résidents dont 70% sont très dépendants (GIR1/GIR2) alors que tous les effectifs de personnels de SOINS (soignants, infirmières, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, et même médecins) ne cessent depuis 2010/2011 d'être réduits ?

Budget SOINS insuffisant = personnels de SOINS insuffisants = qualifications et formations insuffisantes (toutes fonctions confondues) = risques potentiels ou avérés accrus (dégradations des capacités, chutes, hospitalisations, décès).

Ces insuffisances humaines et techniques se traduisent sur le terrain par une course au temps, chaque geste soignant, relationnel, paramédical, médical devant être calculé au plus juste :

Il est moins « mangeur de temps » pour les personnels, que les résidents qui commencent à « baisser » soient placés en fauteuil roulant plutôt que d'être aidés à marcher même lentement, soient laissés couchés plutôt que d'être levés le plus possible après chaque sieste, soient pourvus de couches plutôt que d'être accompagnés aux toilettes, que les changes et l'hygiène soient réduits lorsque les personnels manquent, qu'alimenter ceux qui ne le peuvent plus par eux-mêmes et parfois que très lentement ne puisse dépasser 5 à 10 minutes, que les échanges soient limités, sans oublier les conséquences délétères de la TV comme seule animation pour de nombreux résidents et, pour ceux qui n'ont pas de famille pour les sortir, que l'environnement soit définitivement limité aux murs de l'unité ...

Chaque matériel de soins est limité : des résidents en attente plusieurs années de fauteuils roulants adaptés, 1 an pour réparer un coupe-ongle électrique, plusieurs années pour renouveler des chariots de transport de plats chauds obsolètes, les marchés (prestataires de

repas par exemple) accordés aux moins-disants (même si la formule prescrite est « aux mieux-disants »)...

Les conséquences sont inéluctables sur ceux des résidents qui ne peuvent survivre aux déficits de soins, d'alimentation, de surveillance, d'observation de l'évolution de leurs troubles, aux risques de surdosages, d'insuffisances ou d'inadaptations de prescriptions, aux erreurs d'applications, aux matériels obsolètes ou dangereux, etc ...

Nous en sommes tour à tour les témoins en colère ou découragés par notre impuissance mais aujourd'hui nous voulons interroger votre responsabilité d'élus sur ces indignes conditions de prise en charge.

Nous voulons également alerter tous ceux qui militent pour les personnes âgées, handicapées, totalement dépendantes de l'aide que notre société leur accorde, en particulier notre fédération (FNAPAEF) et les grandes associations.

Et enfin, nous voulons alerter tous les citoyens qui croient qu'une société plus juste est possible, et que les personnes âgées et dépendantes continuent d'en faire partie.

Ce serait à votre honneur de prendre les décisions dans ce sens. Nous ajoutons d'ailleurs notre voix à celle de directeurs d'établissement, d'élus régionaux, de personnels d'établissements qui ont également témoigné de cette situation scandaleuse sans attendre qu'un fait divers maltraitant ne devienne l'arbre qui cache la forêt.

Nous vous invitons, élus de notre République, ainsi que les décideurs des répartitions budgétaires de Sécurité Sociale et des dotations de SOINS :

- à préserver les EHPAD admettant des personnes à l'Aide Sociale (60% des personnes accueillies à Alquier Debrousse) des restrictions du PLFSS et autres mesures limitatives des SOINS dans le respect des droits fondamentaux de la personne accueillie en EHPAD et en application de la loi 2002-2...

Et en ce qui concerne l'EHPAD ALQUIER DEBROUSSE :

*** à prévoir dorénavant la validation intégrale par l'ARS IDF (Agence Régionale de Santé Ile de France) des besoins de SOINS déclarés chaque année par les médecins pour l'établissement** (points PMP/GMP) afin que la dotation SOINS couvre ces besoins. La validation partielle des besoins indiqués par les médecins n'est pas admissible.

*** à annuler immédiatement la contrainte que l'ARS Ile de France fait peser depuis 2016 sur l'établissement en l'obligeant à réduire encore plus ses dépenses de SOINS pour réduire un « déficit » de 1 000 000 euros qu'elle lui attribue.**

Nous demandons des éclaircissements sur ce prétendu « déficit » en soulignant que les organes de contrôle ont été présents pour vérifier les dépenses de chacune des années passées. Ce qui est appelé « déficit » par l'ARS IDF ne serait-il pas plutôt le dépassement obligé de dotations insuffisantes ?

Contraindre la direction à limiter encore plus drastiquement les SOINS même les plus essentiels revient à infliger aux résidents une double peine : devoir supporter des handicaps souvent lourds et devoir supporter de ne pas être soignés et accompagnés comme ils en ont le droit...Ce n'est pas admissible.

ASFARADE Association des familles et amis des résidents de l'EHPAD Alquier Debrousse –

asso-fam@outlook.fr